

JOURNAL OFFICIEL

La présente édition
ne contient pas
les publications
contenant des données
personnelles protégées.
Dès lors, seule
la version officielle
sur papier fait foi.

JAA CH - 2900 Porrentruy - Poste CH SA - 47^e année - N° 26 - Jeudi 24 juillet 2025

Impressum - Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le jeudi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12h. Ce délai peut être avancé si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Rédacteur: Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura, Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont. Editeur: Centre d'impression Le Pays SA, Allée des Soupirs 2, Case postale 1116, 2900 Porrentruy, tél. 032 465 89 39, fax 032 466 51 04. Compte

de chèques postaux 15-336644-4. Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8h30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** Journal officiel de la République et Canton du Jura, c/o Centre d'impression Le Pays, CP 1116, 2900 Porrentruy 1. **Courriel:** journalofficiel@lepays.ch

Publications des autorités cantonales

République et Canton du Jura

Ordonnance sur la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale

Modification du 24 juin 2025

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura
arrête:

I.

L'ordonnance du 12 avril 2005 sur la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale¹⁾ est modifiée comme il suit:

Article 5, alinéa 1, lettre d, 1^{re} phrase (nouvelle teneur)

Art. 5 ¹ La commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale comprend douze membres au plus. Elle est constituée comme suit:

d) trois membres représentant les différentes régions du canton; (...).

II.

La présente modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Delémont, le 24 juin 2025

Au nom du Gouvernement
Le président: Martial Courtet
Le chancelier: Jean-Baptiste Maître

¹⁾ RSJU 915.111

Chancellerie d'Etat

Suppression de numéros du Journal officiel en l'an 2025

L'édition hebdomadaire du Journal officiel sera supprimée aux dates suivantes:

Jeudis: 2 janvier, 24 avril, 26 juin, 17 juillet,
31 juillet, 14 août, 25 décembre.

Delémont, décembre 2024.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

République et Canton du Jura

Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 1^{er} juillet 2025

Par arrêté, le Gouvernement a nommé membre de la Délégation jurassienne à la Loterie Romande, pour la fin de la période 2021-2025:

- M. Julien Hostettler, chef du Service de l'économie et de l'emploi, en remplacement de M. Claude-Henri Schaller, démissionnaire.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} août 2025.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

République et Canton du Jura

Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 1^{er} juillet 2025

Par arrêté, le Gouvernement a nommé membres du groupe de travail temporaire pour la gestion globale de l'utilisation des eaux:

- M^{me} Magali Voillat, secrétaire générale de l'Association jurassienne des communes, en remplacement de M. Jean-Yves Gentil;
- M. Benjamin Mamie, conseiller communal de la commune de Courrendlin en charge du service des eaux.

Pour le surplus, l'arrêté du Gouvernement du 22 octobre 2024 portant nomination des membres du groupe de travail temporaire pour la gestion globale de l'utilisation des eaux est applicable.

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

Vos publications peuvent être envoyées
par courriel à l'adresse:

journalofficiel@lepays.ch

République et Canton du Jura

Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 1^{er} juillet 2025

Par arrêté, le Gouvernement a nommé membre du Comité de gestion de la Caisse des épizooties pour la fin de la période 2021-2025:

- M. Lionel Bertholet, vétérinaire cantonal,
en remplacement de D^r Laurent Monnerat.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juillet 2025.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

Département de l'intérieur

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Retrait du droit de déterminer le lieu de résidence, réglementation et suspension des relations personnelles et institution d'une curatelle

Par décision du 17 juillet 2025, l'APEA décide:

1. Il est prononcé le retrait du droit de déterminer le lieu de résidence, au sens de l'article 310, alinéa 1, CC, à Madame Larissa Stuber sur ses enfants Ismaël et Noahr Stuber, tous deux nés le 6 mars 2023, fils de Madame Larissa Stuber et de Monsieur Mehdi Boukamar, domiciliés légalement à 2800 Delémont, avec effet immédiat.
2. Il est ordonné le placement des enfants Ismaël et Noahr Stuber pour une durée indéterminée dans un foyer de type familial avec effet immédiat.
3. Les relations personnelles entre les enfants Ismaël et Noahr Stuber et leur mère, Madame Larissa Stuber, s'exerceront sous surveillance dans une structure adaptée à raison d'une heure toutes les deux semaines. Dans l'attente de la mise en place de ces visites médiatisées, les relations personnelles entre la mère et les enfants s'exerceront par visioconférence à raison d'une fois quinze minutes par semaine.
4. Il est prononcé la suspension des relations personnelles entre Monsieur Mehdi Boukamar et ses enfants Ismaël et Noahr Stuber, avec effet immédiat.
5. Une curatelle au sens de l'article 308, alinéas 1 et 2, CC, est instituée en faveur des enfants Ismaël et Noahr Stuber, avec effet immédiat.
6. Madame Sarah Cotting, assistante sociale au Service social régional du district de Delémont, est nommée en qualité de curatrice d'Ismaël et Noahr Stuber, avec effet immédiat.
7. La curatrice est investie des pouvoirs nécessaires à l'exécution de sa tâche. Elle est tenue, en outre, de:
 - a. agir en qualité de référente de placement et, dans ce cadre, collaborer avec l'équipe éducative de l'institution de placement afin de définir les besoins des enfants et leur prise en charge;
 - b. veiller au bon développement des enfants et, au besoin, leur apporter le soutien nécessaire dans ce contexte;
 - c. veiller à l'état de santé des enfants et prendre tous les renseignements utiles auprès des professionnels concernés; veiller et s'assurer de mettre en place les suivis médicaux nécessaires en faveur des enfants (notamment un suivi pédiatrique etc.);
 - d. organiser les modalités pratiques de l'exercice du droit de visite, en collaboration avec l'institution et la mère;

- e. surveiller le bon déroulement de l'exercice du droit de visite de la mère;
- f. signaler sans délai à l'APEA tout indice de péril pour les enfants qui serait porté à sa connaissance;
- g. solliciter une adaptation de la mesure en cas de modification des circonstances;
- h. dès que nécessaire, mais au plus tard le 31 juillet 2027, établir un rapport à l'attention de l'APEA.

8. La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès sa notification auprès de la Cour administrative du Tribunal cantonal, chemin du Château 9, 2900 Porrentruy. Le recours doit contenir un exposé concis des faits, des motifs et des moyens de preuve, ainsi que l'énoncé des conclusions (ce qui doit être modifié dans la décision contestée). La décision contestée et les documents servant de moyens de preuve en possession du recourant sont joints au recours. Le recours doit être daté et signé par le recourant ou son mandataire. Le non-respect de ces exigences peut entraîner notamment l'invalidité du recours.

Un éventuel recours n'aura pas d'effet suspensif.

Delémont, le 17 juillet 2025.

La vice-présidente: Mattea Saliba.

Service des infrastructures

Restriction de circulation

Route cantonale N° 1512

Commune: La Baroche

Localité: Asuel

Vu les dispositions légales fédérales et cantonales, le Service des infrastructures informe les usagers que la route sous-mentionnée sera fermée temporairement à tout trafic, comme précisé ci-après:

Motif: **Triathlon 2025**

Tronçon: **Pleujouse – La Malcôte**

Durée: **Samedi 9 août 2025 de 15h 15 à 18h 30**

Particularités: Néant

Renseignements: M. Denis Crelier, chef de région Ajoie
(tél. 032 420 60 05)

La signalisation de déviation réglementaire sera mise en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel de la manifestation, affecté à la sécurité du trafic.

Delémont, le 4 juin 2025.

Service des infrastructures

Le chef de service: Yves-Alain Fleury.

Service des infrastructures

Restriction de circulation

Route cantonale N° 248

Commune: Saignelégier

Vu les dispositions légales fédérales et cantonales, le Service des infrastructures informe les usagers que la route sous-mentionnée sera fermée temporairement à tout trafic, comme précisé ci-après:

Motif: **Foire du Marché-Concours**

Tronçon: **Rue de la Gruère**

Du giratoire Place du 23-Juin
au bâtiment N° 25 « La Chaumine »

Durée: **Du 8 août 2025 à 8h00
au 11 août 2025 à 12h00**

Particularités: Néant

Renseignements: M. Sylvain Viatte, chef de région
Franches-Montagnes,
tél. 032 420 60 21

La signalisation de déviation réglementaire sera mise en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel de la manifestation, affecté à la sécurité du trafic.

Delémont, le 1^{er} juillet 2025.

Service des infrastructures
Le chef de service: Yves-Alain Fleury.

Publications des autorités communales et bourgeoises

Courchavon

Election complémentaire par les urnes du vice-président des assemblées le 28 septembre 2025

Les électrices et électeurs de la commune de Courchavon sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un-e vice-président-e des assemblées communales, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures: Les actes de candidature doivent être remis au Secrétariat communal de Courchavon, à l'attention du Conseil communal, jusqu'au lundi 4 août 2025, à 12 h00. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite du (de la) candidat-e et celles d'au moins cinq électeurs-trices domicilié-e-s dans la commune.

Ouverture du bureau de vote

Lieu: Administration communale, Route cantonale 16, 2922 Courchavon. **Heures d'ouverture:** Dimanche 28 septembre 2025, de 10h00 à 12h00.

Scrutin de ballottage éventuel: Dimanche 19 octobre 2025, aux mêmes heures et mêmes locaux

Pour le second tour éventuel, les actes de candidature doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 1^{er} octobre 2025, à 12 h00. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Courchavon le 7 juillet 2025.

Conseil communal.

Courtételle

Entrée en vigueur du règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité

Le règlement communal susmentionné, adopté par l'Assemblée communale de Courtételle le 10 juin 2025, a été approuvé par le Délégué aux affaires communales le 14 juillet 2025.

Réuni en séance du 16 avril 2024, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Conseil communal.

Delémont

Mise au concours de trois concessions «A» de taxi

Conformément au règlement concernant le service des taxis de la ville de Delémont (RTaxi), la Municipalité de Delémont met au concours les trois concessions de taxis «A» qui arrivent à échéance le 31.12.2025 pour la période de 2026-2030.

Le requérant adresse, une requête écrite dans laquelle il indique (art. 9 RTaxi):

- le type d'autorisation d'exploiter demandée;
- la raison de commerce qu'il entend attribuer à son entreprise;
- le ou les véhicule/s qu'il entend utiliser;
- les couleurs, inscriptions et autres signes graphiques apposés sur le ou les véhicule/s.

Le dossier sera complété par les documents ci-dessous (art. 6 et 10 RTaxi):

- certificat de bonne vie et mœurs;
- extrait du casier judiciaire (établi moins de 3 mois avant le dépôt du dossier);
- extrait de l'office des poursuites (établi moins de 3 mois avant le dépôt du dossier);
- attestation d'affiliation à une caisse de compensation;
- réquisition d'inscription au registre du commerce; statuts de la société (si le requérant est une personne morale).

Dépôt des dossiers de candidature: jusqu'au 31 août 2025 à Police Municipale, Pl. de la Liberté 1, 2800 Delémont.

Delémont, le 7 juillet 2025.

Secrétariat communal.

Haute-Some / Glovelier

Approbation de plans et de prescriptions

La section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du Jura a approuvé, par décision du 8 juillet 2025 les plans suivants concernant le Plan spécial «La Petite Morée»/Extension de la carrière:

- Plan d'occupation du sol et des équipements
- Prescriptions
- Autorisation de défrichement

Ils peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Bassecourt, le 11 juillet 2025.

Conseil communal.

Mettembert

Approbation de plans et de prescriptions

La section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du Jura a approuvé, par décision du 8 juillet 2025 les plans suivants:

- Plan de zones
- Plan des dangers naturels
- Programme de valorisation des réserves en zone à bâtir
- Règlement communal sur les constructions

Ils peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Mettembert, le 11 juillet 2025.

Conseil communal.

Mettembert

Election complémentaire par les urnes d'un-e conseiller-ère communal-e le 28 septembre 2025

Les électrices et électeurs de la commune de Mettembert sont convoqués aux urnes pour procéder à l'élection complémentaire d'un-e conseiller communal, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement sur les élections communales.

Dépôt des actes de candidatures: les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au **lundi 4 août 2025**, à 12 h00. Ils doivent faire mention du nom, prénom, année de naissance et profession du-de la candidat-e et porter la signature manuscrite du-de la candidat-e et celle d'au moins cinq électeurs-trices domicilié-e-s dans la commune.

Ouverture du bureau de vote: **Dimanche 28 septembre 2025**, de 10h00 à 12h00, au Secrétariat communal.

Scrutin de ballottage éventuel: **Dimanche 19 octobre 2025** aux mêmes heures et dans le même local.

Pour le second tour, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au **mercredi 1^{er} octobre 2025** à 12h00. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Mettembert, le 9 juillet 2025.

Conseil communal.

Val Terbi

Approbation de plans et de prescriptions

La Section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du Jura a approuvé, par décision du 17 juillet 2025, les plans suivants:

- Plan spécial « Chemin du Boutchu » - Plan d'occupation du sol et plan des équipements
- Plan spécial « Chemin du Boutchu » - Prescriptions

Ils peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Vicques, le 21 juillet 2025.

Conseil communal.

Avis de construction

Alle

Requérant et auteur du projet: François Ribeaud, Chemin de l'Allaine 4, 2942 Alle.

Description de l'ouvrage: Création d'un couvert extérieur.

Cadastre: Alle. Parcelle N° 3566, sise au Chemin de l'Allaine 4, 2942 Alle. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone d'habitation, HA.

Dérogation requise: Article 2.5.1 RCC (alignement route communale)

Dimensions: Longueur 11m23, largeur 4m07, hauteur 2m99, hauteur totale 3m72.

Genre de construction: Matériaux façades: structure métallique teinte brune; toiture: Ondapress-57 teinte amber.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune d'Alle, Place de la Gare 1, 2942 Alle, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Alle, le 14 juillet 2025.

Conseil communal.

La Baroche / Charmoille

Requérante et auteure du projet: Commune de la Baroche, Route principale 64, 2947 Charmoille.

Description de l'ouvrage: Aménagement d'une nouvelle piste forestière.

Cadastre: Charmoille. Parcelles N^{os} 728, 798, 799 et 193, sises au lieu-dit Essert Angelin, 2947 Charmoille. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone agricole.

Dérogation requise: Dérogation LFOR (Projet en forêt). Requête spéciale: Rapport d'impact.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de La Baroche, Route Principale 64, 2947 Charmoille, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Charmoille, le 15 juillet 2025.

Conseil communal.

La Baroche / Miécourt

Requérants: Méline Corbat et Jérôme Klötzli, Rue Général Comment 21, 2950 Courgenay. Auteur du projet: Bleyaert & Minger SA, Grand-Rue 5, 2900 Porrentruy.

Description de l'ouvrage: Transformation du bâtiment N° 19 et déconstruction/reconstruction d'une partie du bâtiment; installation d'une pompe à chaleur air/eau posée à l'extérieur et pose de panneaux solaires en toiture.

Cadastre: Miécourt. Parcelle N° 90, sise au lieu-dit Le Cornat 19, 2946 Miécourt. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dimensions: Longueur 16m26, largeur 11m06, hauteur 5m75, hauteur totale 11m40.

Genre de construction: Matériaux façades: crépis blanc, bardage bois brun/gris; toiture: tuiles TC brunes.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de La Baroche, Route Principale 64, 2947 Charmoille, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Charmoille, le 15 juillet 2025

Conseil communal.

Boécourt

Requérant: Dropoly SA, Route de Courroux 22, 2800 Delémont. Auteur du projet: Virtuscan Sàrl, Route de Rossemaison, 2800 Delémont.

Description de l'ouvrage: Transformation et rénovation d'un appartement dans les combles du bâtiment N° 12 existant. Aménagement d'une loggia en remplacement d'une lucarne existante et pose de nouveaux velux.

Cadastre: Boécourt. Parcelle N° 29, sise à la Route de Séprais, 2856 Boécourt. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA.

Dimensions loggia: 300x220 cm; velux: 90x118 cm.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Boécourt, Route de Séprais 11, Case postale 16, 2856 Boécourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Boécourt, le 18 juillet 2025.

Conseil communal.

Clos du Doubs/Ocourt

Requérant: Philippe Vallat, Rue des Bordgeais 37, 2800 Delémont. Auteur du projet: ConceptionFlamm SA, Rue du Puits 8, 2800 Delémont.

Description de l'ouvrage: Installation d'un poêle à pellets avec sortie en toiture.

Cadastre: Ocourt. Parcelle N° 441, sise au lieu-dit Sur le Chauffour, 2889 Ocourt. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone d'habitation, HAa. Plan spécial: Sur le Chauffour.

Dérogation requise: Construction à la limite de la forêt (article 21 LFo).

Dimensions: Hauteur 1m00, diamètre 16 cm.

Genre de construction: Matériaux cheminée: finition inox.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Clos du Doubs, Rue du 23-Juin 35, 2882 Saint-Ursanne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Saint-Ursanne, le 30 juin 2025.

Conseil communal.

Courchapoix

Requérante et auteure du projet: Commune de Courchapoix, Rue du Petit-Bâle 1, 2825 Courchapoix.

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un chemin pavé permettant l'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite, installation d'une stèle du souvenir et agrandissement du columbarium.

Cadastre: Courchapoix. Parcelle N° 10, sise au Chemin de l'Eglise, 2825 Courchapoix. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA.

Dimensions chemin: Longueur environ 37m00, largeur environ 2m00; stèle du souvenir: diamètre au sol 1m25, hauteur 1m50; columbarium: hauteur environ 1m20.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Courchapoix, Petit-Bâle 1, 2825 Courchapoix, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Durant la fermeture du bureau communal, nous vous prions de prendre contact avec le conseiller communal Julien Bourquard au 079 454 14 03 après 17 h 30.

Courchapoix, le 16 juillet 2025.

Conseil communal.

Courgenay

Requérants: Meret Steinemann et Jean-Luc Hüsser, Rue Général-Comman 36, 2950 Courgenay. Auteur du projet: R Dessin Sàrl, La Combatte 96, 2905 Courtedoux.

Description de l'ouvrage: Transformation et changement d'affectation de la grange du bâtiment N° 36 existant pour l'aménagement d'un appartement Airbnb; création de deux ouvertures en façade sud/ouest; pose d'un velux sur le pan nord/est de la toiture.

Cadastre: Courgenay. Parcelle N° 70, sise à la Rue Général-Comman, 2950 Courgenay. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA.

Dimensions grange: Longueur 2m10, largeur 1m00; ouverture façade sud/ouest: longueur 2m10 m, largeur 2m10; velux: longueur 1m14, largeur 1m18.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Courgenay, Rue Pierre-Péquignat 4, 2950 Courgenay, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 25 juillet 2025.

Conseil communal.

Damphreux-Lugnez

Requérant: Service des Infrastructures du canton du Jura (SIN), 23-Juin 2, 2800 Delémont. Auteur du projet: Biotec Biologie appliquée SA, Rue du 24-Septembre 9, 2800 Delémont.

Description de l'ouvrage: Stabilisation de la berge gauche du Ruz à Lugnez afin de garantir la stabilité de la route cantonale qui est menacée par l'érosion de la berge gauche du ruisseau.

Cadastre: Lugnez. Parcelles N°s 1525, et 1179, sises au lieu-dit Chapelle de Saint-Imier, 2933 Lugnez. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dérogation requise: Article 24 ss LAT.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Damphreux-Lugnez, Vie de Bonfol 70, 2933 Damphreux, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement

ment du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Damphreux-Lugnez, le 14 juillet 2025.

Conseil communal.

Damphreux-Lugnez

Requérant: Maxence Henry, Vie de Bonfol 125, 2933 Damphreux. Auteur du projet: Créchard Frères Sàrl, Au Village 72, 2904 Bressaucourt.

Description de l'ouvrage: Construction d'un nouveau hangar avec séchoir pour fourrage, agrandissement d'une partie rurale pour la détention de bovins et rénovation de toitures et de façades.

Cadastre: Damphreux. Parcelle N° 2220, sise au lieu-dit Au Péquis, 2933 Damphreux. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dérogation requise: Article 12 al. 1 RCC en vigueur = article 139 RCC révisé.

Dimensions: Longueur 30m00, largeur 19m80, hauteur 9m50, hauteur totale 11m22; abri à veaux (façade est bâtiment N° 62P): L: 5m33, P: 5m00, H: 2m40, HT: 2m73; agrandissement est bâtiment N° 62Q: L: 14m10, P: 10m60, H: 4m93, HT: 5m97; couvert ouest bâtiment N° 62Q: L: 7m83, P: 7m67, H: 5m00, HT: 5m41; agrandissement place fumière: L: 10m03, P: 4m25, H et HT sur murs: idem mur existant; silo aliment 8 m³, diamètre: 2m03, HT: 5m22 m; silo aliment 10 m³, diamètre: 2m23, HT: 5m47.

Genre de construction: Matériaux façades: murets béton et ossature bois, bardage métallique RAL 8014; toiture: charpente bois, couverture avec bac et feutre anti-condensation RAL 8004; abri à veaux: structure métallique ouverte (pas de façade fermée), charpente métallique, couverture en bac acier RAL 8012; agrandissement est bâtiment N° 62Q: ossature bois et murets béton; façade est fermée avec bardage acier RAL 8014, charpente bois, couverture avec panneaux sandwich isolés RAL 8004; couvert ouest bâtiment N° 62Q: ossature bois, façades ouvertes, charpente bois, couverture avec panneaux sandwich isolés RAL 8004; agrandissement place fumière: béton gris; silo aliment 10 m³: structure métallique et silo en polyester vert foncé.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Damphreux-Lugnez, Vie de Bonfol 70, 2933 Damphreux, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Damphreux-Lugnez, le 14 juillet 2025.

Conseil communal.

Haute-Sorne / Bassecourt

Requérants: Régis et Elise Borruat, Rue de Berlincourt 31, 2854 Bassecourt. Auteur du projet: Luc Bron Architecte Sàrl, Sous-le-Bois 1, 2827 Mervelier.

Description de l'ouvrage: Remplacement des tuiles sur le pan sud, pose de capteurs solaires et pose d'un jacuzzi.

Cadastre: Bassecourt. Parcelle N° 2041, sise à la Rue de Berlincourt 31, 2854 Bassecourt. Affectation de la zone: En zone à bâtir, CAa.

Dimensions: Selon plans déposés.

Genre de construction: Matériaux toiture: tuiles type «Jura» rouge.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Haute-Sorne, Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Bassecourt, le 21 juillet 2025.

Conseil communal.

Haute-Sorne / Glovelier

Requérants: Hansueli et Alexandra Müller, Margrit Rainer Strasse 18, 8050 Zürich. Auteur du projet: Kaspar Fischer, Av. Beauregard 16, 1700 Fribourg.

Description de l'ouvrage: Rénovation d'une maison. Remplacement du chauffage par une pompe à chaleur et réactivation d'une cheminée.

Cadastre: Glovelier. Parcelle N° 1403, sise au lieu-dit Dos le Mont, 2855 Glovelier. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone de maisons de vacances, ZMAa, Hors zone à bâtir selon nouveau PAL.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune mixte de Haute-Sorne, rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Bassecourt, le 21 juillet 2025

Conseil communal.

Le Noirmont

Requérants: Séverine Bolzli et Guillaume Lachat, Rue des Finages 12, 2340 Le Noirmont. Auteur du projet: Les Fils de Marc Joliat SA, Rue de l'Avenir 17, 2852 Courtételle.

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa (avec PAC air-eau intérieure), couvert à voitures et piscine extérieure enterrée avec PAC air-eau extérieure. Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

Cadastre: Le Noirmont. Parcelle N° 3420, sise au lieu-dit La Fin des Esserts, Rue des Andains 4, 2340 Le Noirmont. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone d'habitation, HAh. Plan spécial: La Fin des Esserts/Chez la Denise.

Dimensions villa: Longueur 10m21, largeur 9m40, hauteur 6m20, hauteur totale 9m98; couvert à voitures: L: 9m90, P: 4m94, H et HT: 2m90, S: 49,90 m²; piscine: L: 7m08, P: 3m67, profondeur: 1m20 à 1m60, H sur TN: 1m00.

Genre de construction: Matériaux façades: enduit int., béton/brique TC, isolation périphérique, crépi blanc cassé

et bardage bois gris pré-vieilli d'usine; toiture: charpente bois isolée, couvertures tuiles TC grises; couvert à voitures: ossature et bardage bois gris pré-vieilli d'usine, couverture: finition gravier; piscine: coque préfabriquée en acier ondulée avec isolation polystyrène.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune du Noirmont, Rue du Doubs 9, 2340 Le Noirmont, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 1^{er} septembre 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Le Noirmont, le 24 juillet 2025.

Conseil communal.

Porrentruy

Requérant: Pierre Maurer, Moulin de la Terre 2, 2950 Courgenay. Auteur du projet: atelier.frd, Rue du 23-Juin 65, 2905 Courtedoux.

Description de l'ouvrage: Reconstruction après incendie d'un immeuble de 3 logements et d'un commerce.

Cadastre: Porrentruy. Parcelle N° 1177, sise à la Rue Faubourg de France 17, 2900 Porrentruy. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA.

Dimensions vélux: 78x140 cm.

Genre de construction: Matériaux façades: pierre, crépi, couleur à définir; toiture: petites tuiles plates, en terre cuite, rouges; pose d'un balcon sur pignon sud-ouest, de deux ouvertures en toiture de type «Vélux» sur le pan nord-ouest et d'un exécutoire de fumée.

Dépôt public de la demande avec plans au service UEI, Rue Achille-Merguin 2, 2900 Porrentruy, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 25 août 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Porrentruy, le 16 juillet 2025

Service UEI.

Mises au concours

JURA^{RE}CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite au départ de la titulaire, le Service de la Formation postobligatoire (SFP) met au concours un poste de

Chef de la Section des bourses et prêts d'études (H/F) à 70%

Mission: Vous dirigez la Section des bourses et prêts d'études du Service de la formation postobligatoire (SFP) en assurant la coordination des activités administratives, juridiques et budgétaires. Votre rôle est à la fois stratégique et opérationnel: vous encadrez une équipe de collaborateurs, supervisez l'octroi des aides financières à la formation et garantissez l'application uniforme des bases légales cantonales et fédérales. Vous élaborez la politique d'octroi des bourses, développez les processus internes et conduisez divers mandats pour le Département, le Gouvernement ou des partenaires externes. Vous représentez le canton dans des commissions et groupes de travail nationaux ou intercantonaux. Vous assurez également la gestion des contentieux (oppositions, recours, débiteurs) et un soutien juridique aux affaires du service en tant que référent juridique.

Profil: Titulaire d'un master universitaire en droit ou administration publique, ou d'une formation et expérience jugées équivalentes, vous disposez idéalement du brevet d'avocat. Vous justifiez d'une expérience professionnelle confirmée d'au moins 2 à 4 ans dans la conduite d'équipe ou la gestion de projets dans un environnement institutionnel ou juridique. A l'aise avec les chiffres, les présentations et les montages financiers, vous maîtrisez les outils analytiques et la communication orale. Vous faites preuve d'un excellent sens de l'organisation et des priorités, de capacités rédactionnelles avérées, et vous restez efficace malgré des interruptions fréquentes de travail. Empathique et rigoureux, vous possédez un sens aigu de la négociation et de la gestion d'équipe. La maîtrise de l'allemand constitue un réel atout pour ce poste.

Fonction de référence et classe de traitement:

Responsable de secteur IIc / Classe 20.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Contact: Renseignements peuvent être obtenus auprès de M^{me} Françoise Do Linh Xuan, cheffe du Service de la formation postobligatoire, tél. 032 420 71 60 ou par courriel à francoise.dolinhxuan@jura.ch

Délai de postulation: 12 août 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

Service de renseignements juridiques

Les personnes qui désirent consulter le Service de renseignements juridiques peuvent s'inscrire auprès de la **Recette et Administration de district**, contre paiement d'un émoulement de 20 francs.

Les consultations ont lieu, en principe, **tous les lundis de 16 à 19 heures**, à l'étude de l'avocat de service désigné et durent environ 20 minutes.

Vos publications peuvent être envoyées par courriel à l'adresse:

journalofficiel@lepays.ch

Dernier délai:

jusqu'au lundi 12 heures

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Pour compléter son équipe, le Service de la santé publique met au concours un poste de

Collaborateur scientifique pour le secteur pré-hospitalier (H/F) à 50%

Mission: Vous êtes en charge de la gestion des dossiers en lien avec le secteur pré-hospitalier. Sous la supervision du médecin cantonal et de la responsable des institutions de soins, vous assurez la coordination générale du secteur pré-hospitalier cantonal. Vous participez à la détermination des lignes directrices définissant l'organisation du dispositif et la coordination entre les différents acteurs participants à la chaîne de sauvetage. Vous assurez le suivi du budget et des comptes pour les différentes rubriques concernées. Vous êtes en charge de l'élaboration, des négociations et du suivi des mandats de prestations en lien avec les prestations / prestataires suivantes: ambulances et sauvetage, SMUR, centrale d'appels sanitaires urgents (CASU144), premiers répondants et défibrillateurs (AED), plan catastrophe sanitaire (CATASAN), garde médicale et Care Team.

Profil: Vous êtes au bénéfice d'un titre HES ou universitaire niveau master dans le domaine de l'économie, de la gestion, de la santé, des sciences sociales, ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Une connaissance du domaine pré-hospitalier serait un atout. Vous êtes idéalement au bénéfice d'au moins 2 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou en gestion de projets. Vous faites preuve d'esprit d'initiative, avez un grand sens de l'organisation et êtes pragmatique et fiable. Vous avez des capacités relationnelles et de communication avérées. Vous avez une très bonne maîtrise du français et de bonnes connaissances de l'allemand.

Fonction de référence et classe de traitement:

Collaborateur-trice scientifique / Classe 16.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Contact: Renseignements peuvent être obtenus auprès de Sophie Chevrey-Schaller, Cheffe de service adjointe, tél. 032 420 51 20.

Délai de postulation: 8 août 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Suite à un départ en retraite l'Office des véhicules met au concours un poste d'

Expert technique (H/F) à 80-100%

Mission: Rejoignez l'Office des véhicules et devenez expert de la circulation. Vous réalisez des contrôles techniques et des examens de conduite. Vous appliquez les normes fédérales et européennes en matière de circulation. Vous contribuez à un environnement routier plus sûr pour toutes et tous.

Profil: Vous êtes passionné par la technique automobile, rigoureux et aimez le contact humain? Ce poste est pour vous. Vous êtes au bénéfice d'un CFC de méca-

tronicien (véhicule léger ou utilitaire) ou de mécanicien (automobile ou machines agricoles). Vous avez 24 ans révolus. Vous avez suivi, ou vous vous engagez à suivre, les cours asa d'expert (A1 à A5) ou (A1 et B1). Vous possédez un permis de conduire de catégorie B depuis au moins 3 ans (sans infraction). Vous êtes titulaire du permis de conduire des catégories BE, A, C et CE, ou vous êtes prêt à les obtenir. Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 4 ans. Vous faites preuve d'entre-

preneur, de diplomatie et d'un esprit orienté clients. Vous avez la capacité à faire face aux interruptions fréquentes de travail. Vous possédez des aptitudes à la communication orale. Vous aimez travailler en équipe et avez le sens du service public. Vous avez de l'intérêt pour la formation continue. Vous avez de bonnes compétences en bureautique et informatique. La maîtrise d'une seconde langue nationale est un atout.

Fonction de référence et classe de traitement:

Expert technique I, Classe 10.

Entrée en fonction: Février 2026.

Environnement de travail: Nous vous offrons un métier au cœur de la mobilité et de la sécurité routière, une formation de base intercantonale et un perfectionnement reconnu, une fonction valorisée, un environnement de travail moderne sur les différents sites de l'Office des véhicules, un cadre de travail respectueux et dynamique, et la possibilité d'évoluer au sein d'une administration engagée pour l'intérêt public.

Lieu de travail: Sites de l'OVJ.

Contact: Renseignements peuvent être obtenus auprès de M^{me} Karine Marti, Cheffe de l'Office des véhicules et M. Didier Bianchi, chef du secteur technique, téléphone 032 420 71 20.

Délai de postulation: 31 août 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Suite au départ de la titulaire, et dans la perspective d'une prochaine réorganisation, le Service du registre foncier et du registre du commerce met au concours le poste de

Conservateur du Registre foncier et préposé du Registre du commerce (H/F) à 80%

Poste à 80% (100% possible temporairement)

Mission: Vous assurez des missions d'expertise et de gestion administrative. Vous soutenez l'équipe dans l'exécution de ses tâches et rendez compte au Département des finances sur les activités du service. Vous assurez la tenue du registre foncier et du registre du commerce en procédant notamment à un examen juridique des dossiers et documents traités par le service. Vous fournissez les renseignements y relatifs à l'ensemble des partenaires concernés. Vous représentez l'unité voire l'autorité cantonale auprès des instances de coordination. Vous contribuez activement aux réflexions relatives à la réorganisation.

Profil: Vous êtes au bénéfice d'un master universitaire en droit. Vous êtes idéalement titulaire d'un brevet de notaire ou d'avocat. Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 4 ans dans un domaine similaire, notamment

en droit foncier et commercial. Vous maîtrisez les outils informatiques usuels. Vous êtes reconnu pour votre entregent, rigueur et autonomie. Vous avez des aptitudes en communication et rédactionnelles avérées. Vous êtes capable de conduire et fédérer une équipe.

Fonction de référence et classe de traitement:

Responsable de secteur Ilc / Classe 20.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre ou à convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Contact: Renseignements peuvent être obtenus auprès de Rosalie Beuret Siess, Ministre des finances, tél. 032 420 55 03.

Délai de postulation: 4 août 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



A la suite du départ du titulaire, le Service de la formation postobligatoire met au concours un poste de

Vice-directeur d'école (H/F) à 80-100%

Ce poste est susceptible d'être repourvu dans le cadre d'un processus interne.

Mission: Dans le cadre de vos fonctions, vous assistez le directeur de division dans la gestion pédagogique et administrative de la DIVCOM, assurez la mise en œuvre et le suivi des décisions liées aux filières, contribuez à leur développement et suppléez le directeur en son absence. Vous assurez la responsabilité globale de l'École professionnelle commerciale (EPC), incluant la gestion des élèves, des enseignant-e-s, des cours, des salles, des admissions, des effectifs et des plannings, ainsi que l'encadrement pédagogique sur les sites de Delémont, Porrentruy et Moutier. Vous coordonnez le secrétariat de l'EPC et collaborez avec les autres écoles de la division. Vous êtes également chargé-e de l'organisation des activités spécifiques (semaines spéciales, journées thématiques, manifestations, communication externe), de la gestion des remplacements, de la conduite de séances de classe, de la rentrée scolaire, de la formation du corps enseignant, du suivi budgétaire et de la coordination des équipes de direction via Teams.

Profil: Vous êtes titulaire d'un master universitaire ainsi que d'un titre pédagogique reconnu, tel qu'un diplôme D1800, un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité complété par un C300, ou d'une formation et d'une expérience jugées équivalentes incluant le C300. Vous disposez d'une expérience professionnelle d'au moins 2 à 4 ans dans l'enseignement du secondaire II ou dans une fonction de gestion pédagogique. Vous démontrez de solides compétences organisationnelles et un sens aigu des priorités. Vous êtes capable de gérer efficacement des projets, de maintenir le cap dans un environnement ponctué d'interruptions fréquentes, et de viser des résultats concrets et mesurables. Votre aisance dans la communication orale, votre empathie et vos qualités de négociation sont des atouts majeurs pour assumer ce rôle. Doté-e d'un leadership participatif, vous faites preuve de rigueur, de réactivité et d'un excellent esprit de collaboration. La maîtrise des outils numériques est attendue, et une bonne connaissance du contexte scolaire jurassien constitue un avantage apprécié.

Fonction de référence et classe de traitement:

Vice-directeur-trice de division du SFP / Classe 20.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: 11 août 2025.

Contact: Peuvent être obtenus auprès de M. Loïc Stalder, directeur de la Division commerciale, tél. 032 420 77 00 ou par courriel à loic.stalder@jura.ch.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En prévision du départ du titulaire, le Service de l'économie rurale met au concours le poste de

Responsable du secteur Améliorations structurelles (H/F) à 80-100%

Mission: Vous êtes responsable d'élaborer des dossiers d'octroi de crédits d'investissements et d'aides aux exploitations paysannes, et d'octroi de subventions aux constructions rurales. Vous établissez les rapports de conformité à la zone pour les objets agricoles. Vous encadrez l'équipe chargée de l'instruction des dossiers de constructions en zone agricoles. Vous assurez une veille constante sur les évolutions législatives et réglementaires en matière d'aménagement du territoire et des améliorations structurelles agricoles. Vous représentez le service dans les groupes de travail cantonaux et nationaux liés à l'aménagement du territoire et aux aides structurelles agricoles et rurales. Vous participez activement à la coordination interinstitutionnelle et intercantonale. Vous définissez une stratégie claire et efficace de gestion des requêtes d'aides structurelles, incluant l'adaptation et l'optimisation du concept de priorisation des aides, et éventuellement la mise en place d'un système de liste d'attente. Vous êtes responsable du suivi des comptabilités d'entreprises agricoles bénéficiant de crédits publics. Vous gérez les engagements financiers et assurez un suivi rigoureux du portefeuille financier. Vous traitez les dossiers de requêtes touchant plusieurs cantons et assurez une coordination fluide avec les administrations partenaires pour ces dossiers complexes.

Profil: Vous êtes titulaire d'un Master universitaire en agronomie ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Vous êtes au bénéfice d'une formation postgrade de niveau DAS dans un domaine lié à l'activité. Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 4 ans dans un poste similaire. Vous avez un excellent sens de l'organisation et des priorités, une capacité à faire face avec aisance aux interruptions fréquentes de travail, des compétences en gestion de projet et en gestion de personnel, ainsi qu'un sens de l'atteinte des résultats. Vous êtes reconnu pour votre maîtrise de la communication, votre empathie et votre sens de la négociation. Vous appréciez travailler en équipe et faites preuve d'entregent et de solidarité.

Fonction de référence et classe de traitement:

Collaborateur scientifique IIIa / Classe 19.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2025 ou à convenir.

Lieu de travail: Courtemelon.

Contact: Renseignements peuvent être obtenus auprès de Jean-Paul Lachat, Chef de service, tél. 032 420 74 02.

Délai de postulation: 22 août 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

L'Unité d'accueil psycho-éducative (UAP) met au concours pour son secteur d'hébergement les postes suivants:

Educateur(rice) ES ou HES en CDI à 50/80 %

Educateur(rice) ES ou HES en CDD à 50 %

Veilleur(euse) ASE ou ASSC (diplôme requis) en CDI à 30-50 %

Mission: sous responsabilité médicale, prise en soins de personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Cadre de référence: psychiatrie sociale basée sur le concept de rétablissement.

Exigences: personnel au bénéfice d'un diplôme et d'une expérience dans la prise en charge de situations psychiatriques complexes. Capacité à fonctionner de façon autonome mais aussi à coopérer au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Connaissance du réseau de santé et social du canton du Jura. Permis de conduire.

Traitement: selon l'échelle «H» en vigueur dans les institutions jurassiennes de soins.

Entrée en fonction: dès que possible.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de Sophie Terreaux au tél. 032 420 93 75 ou Laurie Theubet au tél. 032 420 93 76.

Les candidatures doivent être adressées à: UAP, route de Cœuve 41, 2900 Porrentruy, avec la mention «Postulation», accompagnées des documents usuels, **jusqu'au 4 août 2025** (date du timbre postal) ou par mail à: secr.uap@jura.ch



Suite au départ en retraite du titulaire, les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours le poste suivant:

Travailleuse social-e

Secteur Aide sociale

Taux d'activité: 80 %

Mission: Vous assurez un appui social et administratif dans le cadre de l'aide sociale. Vous accompagnez les personnes à retrouver la plus grande autonomie possible vis-à-vis de l'aide matérielle et personnelle. Vous développez un travail interdisciplinaire en faveur des personnes concernées et collaborez avec les partenaires du domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Profil: Vous êtes au bénéfice d'un diplôme HES en travail social (orientation service social ou éducation sociale) ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Pour les diplômés étrangers d'une reconnaissance de diplômes SEFRI. Doté-e d'un sens de l'organisation et des priorités, vous êtes apte à travailler dans des conditions pouvant être difficiles et possédez un sens aigu de la négociation. Vous faites preuve de très bonnes capacités de communication orale et écrite.

Fonction de référence et classe de traitement: Assistant-e social-e / Classe 14.

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2025.

Lieu de travail: Delémont, Porrentruy, Saignelégier.
Lieu de travail principal: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Michaël Kohler, responsable du secteur Aide sociale au 032 420 72 72 ou par courriel à michael.kohler@ssrju.ch.

Les candidatures, correspondant au profil souhaité, seront accompagnées des documents usuels et doivent être adressées par mail à postulations@ssrju.ch ou par courrier postal aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, Direction, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont, avec mention «Postulation Travailleur-euse social-e Aide sociale», **jusqu'au 5 août 2025**.

Nous ne donnerons pas suite aux postulations ne correspondant pas au profil recherché.

En cas d'invitation à un entretien, il vous sera demandé de fournir les extraits de l'Office des poursuites, du casier judiciaire et de la validation de l'exercice des droits civils.

Commune de Vendlincourt

Suite à la démission de la secrétaire communale, le Conseil communal met au concours le poste suivant:

Secrétaire communal-e à 45 %

Les exigences fixées sont les suivantes: être au bénéfice d'un CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, le diplôme de cadre en administration communale serait un avantage; avoir de bonnes connaissances de l'environnement communal; avoir une bonne maîtrise des outils informatiques dans l'environnement Windows; aisance rédactionnelle; avoir de bonnes connaissances des procédures en lien avec les permis de construire (JURAC); aptitude à travailler de manière indépendante et efficace; fournir des prestations de qualité; capacité d'initiative et de synthèse; être motivé-e, disponible et animé-e d'un esprit d'ouverture et de travail en équipe.

Classe de traitement: selon l'échelle salariale U en vigueur (base RCJU) en fonction du profil du candidat-e nommé-e.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 2025.

Les candidat-es sont prié-es de faire parvenir leur postulation accompagnée d'un CV et d'une copie de leur CFC (ou titre jugé équivalent) **jusqu'au lundi 11 août 2025** (date du timbre postal faisant foi) à l'adresse suivante: Conseil communal, à l'att. de M^{me} le Maire, Milieu du Village 2, 2943 Vendlincourt, avec la mention «postulation secrétaire communal-e» ou par courriel à l'adresse anne.sulliger@vendlincourt.ch.

Le cahier des charges du poste est consultable sur le site internet de la commune www.vendlincourt.ch. Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de M^{me} Anne Sulliger au 076 247 71 00.

Poste probablement repourvu à l'interne.

Possibilité de scinder le poste.

Vendlincourt, le 18 juillet 2025.

Conseil communal.

Marchés publics

Appel d'offres

Adjudicateur

Service d'achat: Syndicat de gestion des déchets du district de Delémont - SEOD (ATB SA), Case postale 17, 2856 Boécourt (Suisse). Tél. +41 32 422 42 16. E-mail: secretariat@seod.ch. Site internet: www.seod.ch

Service demandeur (adjudicateur): Syndicat de gestion des déchets du district de Delémont - SEOD, Case pos-

tale 17, 2856 Boécourt (Suisse). Tél. +41 32 422 42 16.
E-mail: secretariat@seod.ch. Site internet: www.seod.ch

Objet et étendue du marché

Fourniture de conteneurs 5 m³ pour déchets urbains combustibles, collectables à la grue.

Lot 1 – conteneurs semi-enterrés (63 pces)

Lot 2 – conteneurs enterrés (45 pces)

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 44613800 - Conteneurs à déchets

Genre de fourniture: Achat

Accords internationaux: Oui

Délais

Remise de l'offre: 18.9.2025 - 11 h 30

Les offres sont possibles pour le lot 1, le lot 2 ou les deux lots. Les offres seront évaluées et adjudgées de manière indépendante pour chacun des lots.

Exigences formelles spécifiques: L'offre doit parvenir au plus tard dans le délai indiqué dans le calendrier de la procédure au chapitre 1.4, le cachet postal ne fait pas foi, auprès de: SEOD Syndicat de gestion des déchets de Delémont et environs - Bâtiment administratif de la décharge de Boécourt (pendant les heures d'ouverture) - Case postale 17 - 2856 Boécourt. Avec mention «NE PAS OUVRIR – SOUMISSION: Fourniture conteneurs semi-enterrés – Lot 1» et/ou «NE PAS OUVRIR – SOUMISSION: Fourniture conteneurs enterrés – Lot 2».

Offre valable jusqu'au: 365 jours après le délai de remise.

Adjudication

Adjudicateur

Service d'achat: Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 421 96 60.
E-mail: info@staehelinpartner.com

Service demandeur (adjudicateur): Hôpital du Jura

Adjudicataire

Soumissionnaire: Francis Dubey constructions métalliques SA, Chemin des Combes 66, 2902 Fontenais (Suisse)

Prix de l'offre retenue: 118656.70 CHF avec TVA de 8,1%

Nombre d'offres reçues: 3

Décision d'adjudication

Date de la décision d'adjudication: 17.7.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.

Objet du marché

Cette publication concerne: Appel d'offres

Numéro de la publication: #17049-01

Date de publication: 22.5.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui

Genre de marché: Travaux de construction

Objet et étendue du marché: Garde-corps et mains courantes pour les 3 cages d'escaliers du bâtiment.

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 45341000 - Pose de garde-corps

Genre de travaux de construction: Exécution

Catégorie: Bâtiment

Documents

Pas d'indication.

Adjudication

Adjudicateur

Service d'achat: Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.
E-mail: info@staehelinpartner.com

Service demandeur (adjudicateur): Hôpital du Jura

Adjudicataire

Soumissionnaire: Menuiserie Oppliger S.A., Chemin des Buissons 5, 2350 Saignelégier (Suisse)

Prix de l'offre retenue: 172542.50 CHF avec TVA de 8,1%

Nombre d'offres reçues: 3

Décision d'adjudication

Date de la décision d'adjudication: 17.7.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.

Objet du marché

Cette publication concerne: Appel d'offres

Numéro de la publication: #18568-01

Date de publication: 20.6.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui

Genre de marché: Travaux de construction

Objet et étendue du marché: Résidence pour personnes âgées, 92 lits.

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 45421000 - Travaux de menuiserie

Genre de travaux de construction: Exécution

Catégorie: Bâtiment

Documents

Pas d'indication.

Adjudication

Adjudicateur

Service d'achat: Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.
E-mail: info@staehelinpartner.com

Service demandeur (adjudicateur): Hôpital du Jura

Adjudicataire

Soumissionnaire: Bohren Möbel AG, Stägbachweg 9, 6283 Baldegg (Suisse)

Prix de l'offre retenue: 301454.65 CHF avec TVA de 8,1%

Nombre d'offres reçues: 5

Décision d'adjudication

Date de la décision d'adjudication: 17.7.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.

Objet du marché

Cette publication concerne: Appel d'offres

Numéro de la publication: #18567-01

Date de publication: 20.6.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui

Genre de marché: Travaux de construction

Objet et étendue du marché: Résidence pour personnes âgées, 92 lits.

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 45421000 - Travaux de menuiserie**Genre de travaux de construction:** Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.E-mail: info@staehelinpartner.com**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura**Adjudicataire****Soumissionnaire:** Docourt + Renaud SA, Rue Victor-Helg 1, 2800 Delémont (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 80457.45 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 4**Décision d'adjudication****Date de la décision d'adjudication:** 17.7.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #18565-01**Date de publication:** 20.6.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui**Genre de marché:** Travaux de construction**Objet et étendue du marché:** Résidence pour personnes âgées, 92 lits.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 45421000 - Travaux de menuiserie**Genre de travaux de construction:** Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.E-mail: info@staehelinpartner.com**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura**Adjudicataire****Soumissionnaire:** Meubles Villat S.A., Vie de Grandgourt 2, 2925 Buix (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 49046.45 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 6**Décision d'adjudication****Date de la décision d'adjudication:** 17.7.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #18566-01**Date de publication:** 20.6.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui**Genre de marché:** Travaux de construction**Objet et étendue du marché:** Résidence pour personnes âgées, 92 lits.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal: 39151300 - Mobilier modulaire**Genre de travaux de construction:** Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.E-mail: info@staehelinpartner.com**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura**Adjudicataire****Soumissionnaire:** SYNTAJ SA, Chemin de la Moraine 14, 1162 St-Prex (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 30557.00 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 3**Décision d'adjudication****Date de la décision d'adjudication:** 17.7.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #16207-01**Date de publication:** 8.5.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui**Genre de marché:** Travaux de construction**Objet et étendue du marché:** Résidence pour personnes âgées, 92 lits.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal:

45432100 - Travaux de pose de revêtements de sols

Genre de travaux de construction: Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60.E-mail: info@staehelinpartner.com**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura**Adjudicataire****Soumissionnaire:** SOL Frésard Sàrl, Rue St-Hubert 5, 2340 Le Noirmont (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 347370.00 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 3

Décision d'adjudication**Date de la décision d'adjudication:** 17.7.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #16205-01**Date de publication:** 8.5.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui**Genre de marché:** Travail de construction**Objet et étendue du marché:** Résidence pour personnes âgées, 92 lits.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**
(Common Procurement Vocabulary, CPV)**CPV principal:**

45432100 - Travaux de pose de revêtements de sols

Genre de travaux de construction: Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 421 96 60. E-mail: info@staehelinpartner.com**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura**Adjudicataire****Soumissionnaire:** Groupe Egli AG, Längfeldweg 115, 2504 Biel/Bienne (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 131 944.65 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 7**Décision d'adjudication****Date de la décision d'adjudication:** 17.7.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #17046-01**Date de publication:** 22.5.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui**Genre de marché:** Travaux de construction**Objet et étendue du marché:** Travaux de peinture intérieure - Home médicalisé de 92 lits.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**
(Common Procurement Vocabulary, CPV)**CPV principal:** 45442100 - Travaux de peinture**Genre de travaux de construction:** Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication**Adjudicateur****Service d'achat:** Service des infrastructures (SIN) - Section des bâtiments et des domaines (SBD), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 420 60 00. E-mail: simap.sbd@jura.ch**Service demandeur (adjudicateur):** Service des infrastructures (SIN) - Section des bâtiments et des domaines (SBD), rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 32 420 60 00. E-mail: simap.sbd@jura.ch**Adjudicataire****Soumissionnaire:** Adoubs SA, Route de Cœuve 3, 2900 Porrentruy (Suisse)**Prix de l'offre retenue:** 346516.25 CHF avec TVA de 8,1%**Nombre d'offres reçues:** 2**Décision d'adjudication****Date de la décision d'adjudication:** 17.6.2025**Organe de publication:**

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour administrative du Tribunal cantonal, 9, chemin du Château, 2900 Porrentruy, dans un délai de vingt jours à compter de son avis d'adjudication notifiée individuellement. La procédure d'opposition est exclue. Le recours n'a pas d'effet suspensif. Le Président de la Cour administrative peut accorder, sur demande, l'effet suspensif au recours. Le mémoire de recours doit en tous les cas contenir un exposé concis des faits, des motifs et moyens de preuve, ainsi que l'énoncé des conclusions. La décision attaquée et les documents servant de moyens de preuve en possession du recourant doivent être joints au mémoire. Le recours doit être daté et signé par le recourant ou son mandataire (art. 127 Cpa). Le non-respect de ces exigences formelles peut notamment entraîner l'irrecevabilité du recours.**Objet du marché****Cette publication concerne:** Appel d'offres**Numéro de la publication:** #15620-01**Date de publication:** 2.5.2025**Organes de publication:** Journal officiel de la République et Canton du Jura**Accords internationaux:** Non**Genre de marché:** Travaux de construction**Objet et étendue du marché:** Transformation du Centre professionnel DIVTEC B à Porrentruy. Réimplantation du premier étage du bâtiment B. Secteur Informatique - zone sud-ouest.**Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics**
(Common Procurement Vocabulary, CPV)**CPV principal:**

45300000 - Travaux d'équipement du bâtiment

Autres CPV: 09310000 - Electricité**Type d'ouvrage**

1.2.3 - Ecole professionnelle, moyenne, spéciale

Numéro du Code des frais de construction (CFC)

231 - Equipements à courant fort

232 - Installations à courant fort

236 - Installations à courant faible

237 - Automatismes du bâtiment

238 - Installations provisoires

239 - Divers

Genre de travaux de construction: Exécution**Catégorie:** Bâtiment**Documents**

Pas d'indication.

Adjudication

Adjudicateur

Service d'achat: HES-SO Rectorat, Route de Moutier 14, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 79 205 60 77. E-mail: patrick.vallat@v-partenaires.ch

Service demandeur (adjudicateur): HES-SO Rectorat, Route de Moutier 14, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 79 205 60 77. E-mail: patrick.vallat@v-partenaires.ch

Adjudicataires

Soumissionnaires: Kynergy Sàrl, route de Pré-Bois 29, 1217 Meyrin (Suisse); Kaora Partners, 127, Avenue de France, 75013 Paris (France); Pasàpas Suisse SA, Avenue de la Gare 6, 1003 Lausanne (Suisse)

Informations sur le choix de participants

Les soumissionnaires spécifiés remplissent les critères d'aptitude selon Appel d'offres #15856-01 du 8.5.2025 dans Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Limitation du nombre de participants (art. 19, LMP): Pas d'indication

Remarques: Seules trois candidatures ont été déposées qui ont été considérées comme recevables selon les conditions de participation et satisfaisantes par rapport aux exigences fixées. De facto, il n'a pas été nécessaire de procéder à une évaluation multicritères, ni comparatives.

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Voies de droit: La présente décision de sélection est sujette à recours dans un délai de 20 jours à compter de sa publication officielle, ceci auprès du Tribunal cantonal de première instance, Chemin du Château 9, Case postale, 2900 Porrentruy.

Objet du marché

Cette publication concerne: Appel d'offres

Numéro de la publication: #15856-01

Date de publication: 8.5.2025

Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

Accords internationaux: Oui

Genre de marché: Service

Objet et étendue du marché: La HES-SO veut faire évoluer l'application de gestion financière de la solution Oracle E-Business Suite, utilisée actuellement par la majorité de ses hautes écoles, vers une solution Oracle ERP Cloud, pour l'ensemble de ses hautes écoles. Cela concerne les prestations essentielles suivantes: configuration de la solution Oracle ERP Cloud (Paramétrisation, test, nettoyage/migration données, intégration systèmes tiers, etc.); accompagnement de l'équipe projet lors du déploiement (planification, gestion du changement, formation utilisateurs, etc.); support, maintenance technique et fonctionnelle non pris en charge par Oracle.

La répartition des rôles et des responsabilités entre la HES-SO et l'intégrateur concernant la maintenance applicative non prise en charge par Oracle sera précisée dans le cahier des charges du 2^e tour de l'appel d'offres. Il est précisé qu'il y a actuellement 185 utilisateurs actifs.

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV principal:

72000000 - Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Divers

Syndicat d'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPS)

Entrée en vigueur de la modification du règlement relatif au statut du personnel

La modification du règlement susmentionné, adoptée par l'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs le 26 mars 2025, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 14 mai 2025.

Réuni en séance du 2 juillet 2025, le Comité du Syndicat a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés aux Secrétariats communaux des communes membres.

Le Comité du Syndicat.